



Monsieur Christophe Bouchard  
Agence pour l'enseignement français à l'étranger  
23 place de Catalogne – Paris 14<sup>e</sup>

Paris, le 28 septembre 2017

Monsieur le directeur,

L'Union des Fédérations de fonctionnaires et assimilés – CFDT appelle l'ensemble des personnels de la Fonction publique à des actions de mobilisation, dont la grève, le mardi 10 octobre 2017.

Le Sgen-CFDT de l'étranger appelle les personnels de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger à se mobiliser pour obtenir des mesures salariales qui traduisent une réelle reconnaissance du travail de tous les personnels, des missions et de l'engagement professionnel : revalorisation des carrières, non rétablissement de la journée de carence, moyens nécessaires pour exercer les missions de service public à l'étranger comme en France.

En effet, l'amputation du budget 2017 de l'AEFE a de graves conséquences sur le fonctionnement des établissements et les perspectives 2018 inquiètent les personnels de tous statuts de l'Agence.

La présente lettre vaut préavis de 24 heures pour le mardi 10 octobre 2017, ce préavis couvrant les agents commençant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Pendant la durée du préavis, la CFDT Fonctions publiques participera à toute négociation qu'il conviendra au gouvernement d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 du Code du Travail sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction publique.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le directeur, mes meilleures salutations.

Alain Schneider  
Secrétaire général